



AUTORISATION SPECIFIQUE

D'ABSENCE C.O.S.

Article 5 de la Convention passée entre le S.D.I.S. et le C.O.S.

Nom :

Prénom :

Centre ou Service d'affectation :

demande le bénéficiaire d'une autorisation spécifique d'absence (1)

pour participer à une réunion du Conseil d'Administration du C.O.S.
date :
durée :

pour participer à une réunion du bureau du Conseil d'Administration du C.O.S.
date :
durée :

pour participer à une réunion d'un groupe de travail ou d'une commission mise en place
par le Conseil d'Administration du C.O.S.
date :
durée :

pour participer à une réunion des correspondants C.O.S.
date :
durée :

pour participer à l'Assemblée Générale du C.O.S.
date :
durée :

Date et signature de l'agent,

Date et visa du Chef de Centre
ou du Chef de Service,

(1) Cocher la case correspondant à la demande et joindre la convocation